

PREMIERS TRAVAUX

Les journées des 15 et 16 février 2018 ont été l'occasion d'une première exploration partagée du territoire, de premiers échanges entre l'équipe de maîtrise d'oeuvre et les membres du comité technique restreint en charge du pilotage de la démarche d'Atelier.

La découverte du centre-ville et de ses abords immédiats s'est faite à différentes échelles et selon différents angles de vue : depuis le panorama du Mont Mimat, les hauteurs du clocher de la cathédrale, les ruelles étroites de la ville médiévale, les faubourgs (quartier de Carces, quartier du Pré-Vival), les boulevards d'accès à la ville (allée Piencourt, avenue des Gorges du Tarn, avenue Foch), et enfin les rives du Lot.

Ce cheminement a également permis d'appréhender la ville dans son contexte historique, grâce notamment à la visite guidée proposée par Raymond PAUGET, adjoint au chef de l'UDAP.

La visite des locaux du futur musée du Gévaudan avec Aurélie JALOUNEIX, conservatrice du musée, a complété cette découverte de la ville, de ses projets, et illustré la complexité et la vétusté de certains bâtiments du centre ancien.

Cette première approche du contexte territorial sera complétée, à l'occasion de l'Atelier n°1 d'avril prochain, par un parcours de l'ensemble de la communauté de communes aux côtés des élus.



Maison rue Amédée Monteils à Mende



Sur les rives du Lot



Hôtel Ressouches, rue de l'Épine à Mende



Porte rue d'Aigues Passes à Mende

Membres du comité technique restreint

- .Laurent BONNARD (CC),
- .Jean-Luc PARENT et Nello RUSSO(C),
- .Emilie FLEURY-JAGERSCHMIDT(DGALN),
- .Céline GUICHARD (DGP),
- .Olivier BRE et Kévin HIDALGO (DREAL),
- .Marc LEMARIE et Raymond PAUGET (UDAP),
- .Sophie SOBOLEFF, Christine MARY-SERRE,
- .Patricia LÉBOUCQ et David BESSON-GIRARD (DDT)

A SUIVRE

LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS : ATELIER N°1, 11 ET 12 AVRIL 2018

- . jour 1 : visite problématisée du territoire en bus avec les élus
- . jour 2 : séance d'atelier, partage de la connaissance du territoire entre élus et partenaires

POUR PRÉPARER AU MIEUX L'ATELIER N°1, LES PREMIERS QUESTIONNEMENTS :

- . Quels sont les atouts du territoire, et plus spécifiquement ceux qui définissent une identité propre au territoire et sur lesquels il faudrait se baser pour toute stratégie de développement ?
- . Quels sont les blocages, contraintes ou dysfonctionnements rencontrés sur le territoire ?
- . Quels sont les projets en cours et futurs (les projets agricoles, de centre commercial, de logements, d'équipements ou infrastructure, les projets culturels, les événements, etc) ?
- . Quelle est aujourd'hui la place du patrimoine (des patrimoines ?) dans le développement local ? Quelle est sa place souhaitée pour demain ?
- . Quelle est la vision idéale du développement de ce territoire dans le temps long ?

La lettre de l'Atelier

SESSION PATRIMOINE ET AMÉNAGEMENT

N°1

Mende
Communauté de Communes
Cœur de Lozère



Vue depuis le Mont Mimat

Éditorial

Lors du comité de pilotage du 15 février 2018, a été lancée la démarche d'Atelier des territoires « Patrimoine et Aménagement » de la ville de Mende en association avec la communauté de communes Cœur de Lozère.

L'ambition de l'Atelier est :

- . d'élaborer un projet de territoire fédérateur pour et par les acteurs locaux en faveur d'un renouvellement de l'attractivité de la ville et de sa périphérie ;
- . de prévoir une feuille de route opérationnelle qui permettra à l'ingénierie locale de prendre la main dans le cadre du programme "cœur de ville";
- . construire une culture commune pour faire dialoguer les spécialistes du patrimoine, les disciplines de l'urbanisme et de l'aménagement, les acteurs économiques et les porteurs de projets ;
- . d'inscrire pleinement les enjeux patrimoniaux et culturels dans les transitions territoriales comme moteur de transformation ;
- . d'interroger les outils de protection du patrimoine.

Cette démarche partenariale de projet, initiée dans le cadre d'une réflexion nationale sur les villes patrimoniales, mobilisera sur une année de nombreux partenaires aux côtés des services de la collectivité et des services de l'État : chambres consulaires, conseil départemental, conseil régional, CAUE, sociétés d'HLM, acteurs économiques et représentants de la société civile.

Nous comptons sur votre mobilisation pour mener à bien ce projet ambitieux et exemplaire.

Laurent SUAU
Maire de Mende
Président de la Communauté de Communes
Cœur de Lozère



Les toits de Mende

Christine WILS-MOREL
Préfète de la Lozère

DDT 48 - mars 2018 - ne pas jeter sur la voie publique

ATELIER DE MENDE, AU CŒUR D'UN DISPOSITIF NATIONAL

L'Atelier des territoires « Patrimoine et Aménagement » de Mende s'inscrit dans le cadre d'un dispositif national consacré aux villes patrimoniales, coordonné par le Commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET) et piloté par la Direction générale de l'aménagement, du logement, et de la nature (DGALN) et le Ministère de la Culture (MC).

Cette démarche « Villes patrimoniales » déploie dès début 2018 une **ingénierie pluridisciplinaire** pour accompagner les collectivités territoriales. Elle réunit autour des élus, les services déconcentrés de l'État (DREAL/ DRAC/ DDT/UDAP) et les acteurs économiques, associatifs et habitants **pour définir ensemble une stratégie territoriale où les centres patrimoniaux sont au cœur d'une démarche large de renforcement de l'attractivité et du cadre de vie.**

Sept villes et leurs intercommunalités ont été sélectionnées au niveau national et lancent leur démarche d'Ateliers : Gien et Romorantin en Centre-Val de Loire, Bar-le-Duc, Chaumont et Saint-Dié-des-Vosges dans le Grand Est ainsi que **Figearc et Mende en Occitanie.**

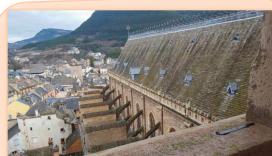
L'Atelier des territoires vient ainsi compléter les dispositifs d'accompagnement en région de l'expérimentation nationale (Mission AIDER, intervention de Sites et Cités Remarquables de France - SCRF) et devrait permettre la mise en place pérenne "des ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine et patrimoniale", tels que préconisés par M. Yves Dauge dans son rapport au premier ministre « Plan national en faveur des nouveaux espaces protégés » (sept. 2016).

La démarche consiste à identifier les atouts et les ressources des villes et s'appuie sur les dynamiques locales et les porteurs de projets et ce à différentes échelles, du stratégique à l'opérationnel. **Les objets patrimoniaux et les valeurs patrimoniales des lieux seront abordés comme des composantes actives et vivantes**, comme des éléments qui peuvent évoluer pour s'adapter aux évolutions des modes de vie et aux objectifs de la ville durable. Il s'agira de connecter le patrimoine d'hier avec les créations d'aujourd'hui pour inventer le patrimoine de demain.

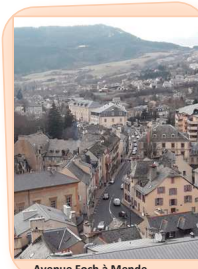
Cette approche nécessite **d'identifier les complémentarités entre les cœurs de villes et les périphéries, de prendre en compte les modes de vie des habitants pour traiter les questions actuelles** : le confort du logement en lien avec les besoins de mobilités diversifiées et le stationnement, la requalification de l'espace public, l'offre de services et de commerces, etc. L'appropriation du patrimoine et son intégration pleine et entière dans le quotidien passe par de nouvelles alliances entre la société civile et les professionnels pour enrichir le projet de territoire de leur expertise d'usage. **La démarche Atelier des territoires propose un espace de dialogue à toutes les parties prenantes pour construire un projet de territoire où les lieux patrimoniaux seront des atouts pour revaloriser la ville contemporaine.**



Gargouille de la Cathédrale de Mende



Vue depuis le Clocher de la Cathédrale de Mende



Avenue Foch à Mende

COMITÉ DE PILOTAGE DU JEUDI 15 FÉVRIER 2018

Membres du comité de pilotage présidé par Madame la Préfète et Monsieur le Maire de Mende

- les collectivités locales : la commune de Mende, la communauté de communes Cœur de Lozère, le Conseil départemental, le Conseil régional
- les services de l'État : la Préfète de la Lozère, les représentants du Ministère de la Cohésion des Territoires, du Ministère de la Culture, de la DREAL, de la DRAC, de l'UDAP, de la DDT, de la DIRECCTE
- les partenaires associés : les bailleurs sociaux (SAIEM, Lozère Habitation, Polygone), les chambres consulaires (Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers et de l'artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie), le CAUE, l'Office intercommunal de commerce Cœur de Lozère, l'Union des Métiers et Industrie de l'Hôtellerie



Le comité présidé par madame la Préfète et monsieur le Maire de Mende

Comité de pilotage, morceaux choisis

Sur la méthode :

- des arbitrages collectifs
- privilégier les représentations graphiques
- reconnaître l'expertise de l'usage
- ne rien exclure, ne rien s'interdire
- une co-construction du projet

Sur les éléments d'analyse :

- un fonctionnement du territoire en système
- identifier les « locomotives » du territoire
- des urgences à résoudre
- s'interroger sur le Mende de demain, prendre du recul
- être plus réactif, plus souple, plus innovant

Sur le patrimoine et l'aménagement :

- lancer les outils du patrimoine dans de nouvelles dynamiques
- réconcilier les politiques patrimoniales et le développement du territoire
- décloisonner les politiques publiques
- pour que le patrimoine devienne un enjeu fédérateur, pas une politique sectorielle
- penser le patrimoine au sens large (pas que les vieilles pierres mais aussi le paysage, le patrimoine matériel et immatériel)

Calendrier prévisionnel



Les membres du comité de pilotage réunis le 15 février 2018

L'équipe pluridisciplinaire

Mandataire :
Studio Mundis, Jérémie BEDEL, Architecte-urbaniste

Co-traitants :
ETC, Philippe MASSE, Mobilité
EC-AP, Elia Creunier, Architecte du patrimoine
CBRE, Xavier Nourrit, Stratégie économique et développement territorial